

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 6 juillet 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
POUVOIRS : 2
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lysiane, M. BLIGUET Michel, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PRATS Éliane.

Procuration : M. SAUSSEZ Loïc à M. BLIGUET Michel ; Mme PELISSIE Nathalie à Mme ELDIN Sabrina

Date de convocation:
29/06/2021
Date d’Affichage:
29/06/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme PRATS Éliane a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Acquisition d'un véhicule communal

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de remplacer le véhicule communal, il fait part que la commune à l'opportunité d'acquérir un véhicule d'occasion avec un kilométrage de 105 000 KM Ce véhicule appartient à M. RESTUCCIA Bruno de marque Renault modèle Kangoo qui a été immatriculé pour la première fois le 08/11/2013.

Le prix de cette acquisition est fixé à 5 000,00 € en investissement, auquel il faudra y ajouter les frais d'immatriculation en fonctionnement.

Et d'inscrire cette dépense supplémentaire et non prévue dans le budget 2021, il est donc nécessaire d'ouvrir une ligne de crédit au compte 2182 – Matériel de transport à hauteur 5 000,00€, venant des comptes 2115 OP34 – Acquisition foncière et 2135 OP33 – Aménagement PMR comme suit :

Compte	Diminution	Augmentation
2182 – Matériel de transport – hors opération		5 000,00 €
OP34 – Acquisition foncière – Garage ONF Compte 2115	2 000,00 €	
OP33 – Aménagement PMR Compte 2135	3 000,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE de procéder à l'acquisition de ce véhicule au prix fixé ci-dessus

DECIDE d'approuver l'ouverture de crédit en investissement.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire

